

Avis 09-A-27 du 25 juin 2009

relatif à un accord dérogatoire aux délais de paiement dans le secteur des compléments alimentaires

Posted on: 08 juillet 2009 | Secteur :

DISTRIBUTION

Présentation de l'avis

Informations sur l'avis

Origine de la saisine

Ministre de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi

Dispositif(s)

se référer à l'avis

Entreprise(s) concernée(s)

Syndicat de la diététique et des compléments alimentaires (SDCA), Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF), Union nationale des pharmacies de France (UNPF), Union des syndicats de pharmaciens d'officine (USPO)

Lire

le texte intégral de l'avis

120.58 Ko